

QUÉBEC

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Séance
ordinaire
avril
2013

Séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, MRC de Bellechasse, tenue le 2 avril 2013 au lieu ordinaire des séances du conseil, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Martin Lapierre, maire
M. Gaétan Esculier, conseiller
M. Martin Lacasse, conseiller
M^{me} Lynda Carrier, conseillère
M. François Audet, conseiller
M. Richard Turgeon, conseiller
M. Réjean Lemieux, conseiller

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont également présents M. Denis Labbé, directeur général et M. Nicolas St-Gelais, directeur général adjoint.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Martin Lapierre déclare la séance ouverte et adresse un mot de bienvenue à toutes les personnes présentes.

130401

PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Richard Turgeon
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2013 est adopté tel que modifié : MM. Gaétan Esculier et François Audet, conseillers étaient absents de la rencontre.

Adopté

130402

COMPTES

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par Gaétan Esculier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le rapport des dépenses autorisées et payées de 427 352,39 \$ et celui des revenus de 14 354,23 \$ pour le mois de février 2013 sont approuvés tels que présentés.

Adopté

RAPPORT DU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

FÉLICITATIONS

Les membres du conseil désirent féliciter les organisateurs du Carnaval d'hiver 2013 ainsi que les bénévoles qui ont réalisé la glace extérieure.

130403

SUBVENTION ALBUM DES FINISSANTS ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-CHARLES

Il est proposé par François Audet
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise le versement d'une subvention de 300 \$ pour la réalisation de l'album des finissants de l'École secondaire Saint-Charles.
Adopté

130404

ENTENTE DE RÈGLEMENT AVEC LE GROUPE FINANCIER AGA POUR LE REMBOURSEMENT D'HONORAIRES

ATTENDU que l'UMQ a négocié au nom des municipalités une entente de règlement avec le Groupe financier AGA concernant le remboursement d'honoraires payés en trop par la municipalité ;

ATTENDU qu'une entente de règlement a été conclue le 26 octobre 2012 ;

ATTENDU que l'UMQ recommande d'accepter cette entente ;

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance de cette entente et en accepte les modalités et conditions ;

Il est proposé par Gaétan Esculier
appuyé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. La Municipalité de Saint-Charles-de-Saint-Charles-de-Bellechasse accepte l'entente de règlement selon les conditions qui y sont mentionnées et demande au Groupe financier AGA le remboursement selon les modalités prévues à l'entente.
Adopté

130405

ZONAGE AGRICOLE MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'apporter des précisions à la résolution 130202 ;

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par Richard Turgeon

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. La résolution portant le numéro 130202 est modifiée en ajoutant après les mots «à une fin autre que l'agriculture» les mots «et l'aliénation».
Adopté

130406

PROGRAMME D'AIDE ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL
REDDITION DE COMPTES 2012

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 32 598 \$ ou 26 850 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de compte l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. La Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'entretien du réseau routier local.

Adopté

130407

VOIRIE
ASPHALTE

CONSIDÉRANT que les constructions sur la rue Frédérique et de l'avenue Gauthier sont suffisamment avancées ;

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par Richard Turgeon

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise le directeur général à procéder à une demande de soumissions pour l'asphaltage de la rue Frédérique, la rue Leclerc et l'avenue Gauthier.

Adopté

130408

FOURNITURE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT 2013
DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL 279 PHASE 1 - ÉTAPE 2

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 15 mars 2013 ;

CONSIDÉRANT que suite à l'ouverture des soumissions il y a eu analyse pour établir la conformité de celles-ci ;

Il est proposé par François Audet
appuyé par Gaétan Esculier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. La soumission de Distribution Brunet inc. est rejetée parce que non conforme au cahier de charge.

2. Le plus bas soumissionnaire conforme est Réal Huot inc. au montant de 102 425,15 \$.

3. Le conseil accepte la soumission de Réal Huot inc..
Adopté

130409

APPEL D'OFFRES
LOCATION DE PELLES MÉCANIQUES 2013

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la location de pelles mécaniques pour l'année 2013 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture de soumissions le 22 mars 2013 ;

CONSIDÉRANT que les deux plus bas soumissionnaires conformes sont Allen Entrepreneur général inc. et Excavation Saint-Charles inc. ;

Il est proposé par Richard Turgeon
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil accepte la soumission de Allen Entrepreneur général inc. pour la location d'une pelle 400 à 184 \$ l'heure, d'une pelle 300 à 149 \$ l'heure et d'une pelle 300 avec marteau à 241 \$ l'heure.

2. Le conseil octroie le contrat pour la location d'une pelle 200 à 113,76 \$ l'heure à Excavation Saint-Charles inc. étant le plus bas soumissionnaire pour cette catégorie.
Adopté

130410

MISE AUX NORMES EAU POTABLE

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise le paiement du décompte progressif n° 12 à Allen Entrepreneur général inc. tel que recommandé par BPR Infrastructure inc. au montant de 119 695,01 \$.
Adopté

130411

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
NOMINATION

Il est proposé par Lynda Carrier
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil désire renouveler le mandat de M^{me} Marie-Hélène Dion au siège n° 3 du Comité consultatif d'urbanisme pour les deux prochaines années, soit jusqu'en février 2015.
Adopté

130412

CONGRÈS ADMQ

Il est proposé par François Audet
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise le directeur général à participer au Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2013.

2. Le conseil autorise le paiement des frais d'inscription et le remboursement des frais de séjour sur présentation des pièces justificatives au directeur général.
Adopté

130413

ÉTUDE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU que le dossier « Sécurité incendie » a fait régulièrement l'objet de discussions lors des dernières séances ordinaires du Conseil de la MRC de Bellechasse;

ATTENDU que les services de sécurité incendie relèvent de la juridiction et de la compétence des municipalités locales;

ATTENDU que des municipalités ont manifesté un intérêt à étudier la faisabilité d'une réorganisation des services incendie sur le territoire de la MRC de Bellechasse dans le but d'optimiser l'utilisation faite des ressources humaines, matérielles et financières;

ATTENDU que la MRC a demandé à deux consultants des offres de services relatives à la réalisation d'une étude portant sur l'évaluation de la faisabilité d'une mise en commun des services d'incendie des municipalités intéressées à considérer cette éventualité;

ATTENDU que l'offre de services déposée par Mathieu Rouleau, consultant sécurité civile et incendie, a été retenue étant donné qu'elle correspond aux attentes signifiées;

ATTENDU que les honoraires professionnels demandés sont de 21 353,60 \$ taxes incluses;

ATTENDU qu'il a été convenu lors de la séance ordinaire du Conseil de la MRC tenue le 20 mars 2013 que les honoraires exigés pour la réalisation de l'étude soient partagés également entre les municipalités qui accepteront de faire partie de cette étude à l'exception des municipalités de Saint-Léon-de-Standon et de Saint-Nazaire qui assumeront la part d'une municipalité étant donné qu'elles sont actuellement desservies par le même service d'incendie ;

ATTENDU que cette étude de faisabilité ne comprend pas le travail permettant de déterminer avec précision la valeur des actifs (véhicules et équipements) qui sont détenus par chaque municipalité;

ATTENDU que l'évaluation des actifs détenus par chaque municipalité sera probablement à réaliser ultérieurement s'il devait y avoir une mise en commun de plusieurs services de sécurité incendie.

Il est proposé par Richard Turgeon
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Que le conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse confirme son intérêt à envisager dans un proche avenir une prise en charge régionale d'une majorité des 19 services de sécurité incendie existants présentement sur le territoire de la MRC de Bellechasse.

2. Que ce conseil demande à la MRC de Bellechasse de mandater Mathieu Rouleau, consultant en sécurité civile et incendie, pour réaliser une étude portant sur la mise en place d'un service régional en sécurité incendie des municipalités qui auront signifié leur acceptation.

3. Que la municipalité accepte de défrayer sa part du coût de l'étude à réaliser qui sera calculée en fonction du nombre de municipalités participantes.

4. Que la municipalité prendra une décision finale portant sur le maintien de son service de sécurité incendie ou sur la mise en commun des services de sécurité incendie proposée et ce, après avoir analysé le contenu et les conclusions de l'étude réalisée par Mathieu Rouleau, consultant en sécurité civile et incendie.

Adopté

130414

SERVICE D'INGÉNIERIE
MRC DE BELLECHASSE

CONSIDÉRANT qu'il y a eu entente au niveau de plusieurs municipalités de Bellechasse pour l'établissement d'un service d'ingénierie ;

Il est proposé par François Audet
appuyé par Gaétan Esculier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise le maire Martin Lapierre et le directeur général Denis Labbé à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente relative à l'établissement d'un service d'ingénierie à intervenir entre les municipalités participantes et la MRC de Bellechasse.

Adopté

130415

SERVICE D'INGÉNIERIE
RANG DE L'HÉTRIÈRE OUEST

CONSIDÉRANT que la MRC de Bellechasse s'est dotée d'un service d'ingénierie et que la municipalité a autorisé la signature d'une entente avec la MRC de Bellechasse pour bénéficier de ce service ;

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil demande que le service d'ingénierie de la MRC de Bellechasse réalise les plans et devis pour la reconstruction du rang de l'Hétrière Ouest. Une partie des travaux pourra être effectuée en régie par la municipalité ou cette dernière pourra donner des sous-contrats pour la réalisation des travaux.

2. Les plans et devis pourront être effectués au cours de l'année 2013-2014.

Adopté

130416

**EMBAUCHE
PRÉPOSÉ À LA DÉCHETTERIE**

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIVIT :

1. Le conseil autorise l'embauche de M. Noël Fortin, demeurant au 7, rue des Érables à Saint-Charles-de-Bellechasse, pour agir à titre de préposé à la déchetterie.

2. Le conseil autorise la formation de M. Fortin en matière de recyclage des matières résiduelles et dangereuses.

Adopté

130417

**APPEL D'OFFRES
FOURNITURE D'ÉGOUT EN BÉTON**

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions pour la fourniture de différentes pièces de béton le 22 mars 2013 ;

CONSIDÉRANT qu'un équipement demandé n'a pas été soumissionné, mais qu'un possible équivalent peut être acceptable ;

Il est proposé par Gaétan Esculier
appuyé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIVIT :

1. Le conseil entérine le mandat donné par le directeur général à BPR Groupe-conseil pour la réalisation d'une étude d'équivalence pour le regard RP5 au montant de 2 000 \$, plus taxes.

Adopté

130418

**ENTENTE ENTRETIEN GÉNÉRATRICE
RÉSIDENCE CHARLES-COULLARD (2006) inc.**

CONSIDÉRANT que la municipalité a conclu une entente avec la Résidence Charles-Couillard (2006) inc. pour la fourniture d'électricité en situation d'urgence et qu'en contrepartie la municipalité effectuera les changements d'huile de la génératrice ;

Il est proposé par Lynda Carrier
appuyé par Gaétan Esculier

ET RÉSOLU CE QUI SUIVIT :

1. Le conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'entente à intervenir entre la municipalité et la Résidence Charles-Couillard (2006) inc. relativement à l'entretien de la génératrice.

Adopté

130419

DÉNEIGEMENT
ACHAT DE PIÈCES

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise l'acquisition d'un souffleur dans le but de récupérer les pièces et le moteur pour l'entretien de nos équipements pour un montant de 6 000 \$, plus taxes et frais de transport.

Adopté

130420

ENTRETIEN DES PELOUSES ET ARROSAGE DES JARDINIÈRES

Il est proposé par Richard Turgeon
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil accorde le contrat pour l'entretien des pelouses et l'arrosage des fleurs à Denis Turgeon enr., du 23 avenue Commerciale à Saint-Charles-de-Bellechasse.

Adopté

130421

DEMANDE D'EXCLUSION CPTAQ
DOSSIER 404020

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à une demande d'autorisation pour une exclusion ;

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de l'orientation préliminaire de la CPTAQ ;

Il est proposé par François Audet
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil désire modifier sa demande d'exclusion par une demande d'autorisation pour une utilisation autre que l'agriculture.

Adopté

130422

PERSONNEL

Il est proposé par Gaétan Esculier
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil approuve le rapport de modifications apporté au traitement du personnel en date du 2 avril 2013, le tout étant rétroactif au 1^{er} janvier 2013.

Adopté

130423

NOMINATION
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

CONSIDÉRANT que M. Nicolas St-Gelais est à l'emploi de la municipalité depuis environ deux ans ;

CONSIDÉRANT que M. St-Gelais répond aux attentes des membres du conseil ;

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par Richard Turgeon

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil désire nommer M. St-Gelais à titre de directeur général adjoint et secrétaire-trésorier ajdoit.
Adopté

130424

VÉLO QUÉBEC ÉVÉNEMENTS
VÉLOTOUR SP LÉVIS

Il est proposé par François Audet
appuyé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise la tenue d'une activité cycliste le 25 août 2013 sur le territoire de la municipalité. L'activité comprendra environ 1 200 personnes et a comme objectif d'amasser des fonds pour la sclérose en plaques.
Adopté

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Le directeur général signifie qu'il y a des crédits de disponibles pour toutes les résolutions autorisant une dépense contenue dans le présent procès-verbal.

130425

AJOURNEMENT

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. La présente réunion est ajournée au 10 avril 2013 à 20 h. Il est 20 h 45.
Adopté

Le directeur général

Le maire

Denis Labbé, B. urb.

Martin Lapierre

QUÉBEC

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Séance
ajournée
avril
2013

Séance ajournée des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, MRC de Bellechasse, tenue le 10 avril 2013 au lieu ordinaire des séances du conseil, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Martin Lapierre, maire
M. Martin Lacasse, conseiller
M. François Audet, conseiller
M. Richard Turgeon, conseiller
M. Réjean Lemieux, conseiller

Sont absents :

M. Gaétan Esculier, conseiller
M^{me} Lynda Carrier, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont également présents M. Denis Labbé, directeur général et M. Nicolas St-Gelais, directeur général adjoint.

130426

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. La séance du 2 avril 2013 est rouverte.
Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

130427

ENTENTE INTERMUNICIPALE SYSTÈME CASCADE

ATTENDU que le système Cascade permettant un approvisionnement en air respirable lors des interventions majeures en incendie est fonctionnel depuis l'automne 2006;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Damien a annoncé au mois de septembre 2012 qu'elle ne fournira plus le service d'approvisionnement en air respirable aux municipalités de la MRC de Bellechasse à compter du 1^{er} janvier 2013 selon la procédure édictée à l'article 15 de l'entente intermunicipale liant les vingt municipalités de la MRC;

ATTENDU que les membres du Conseil de la MRC de Bellechasse ont, lors de la séance ordinaire tenue le 20 mars 2013, convenu que la proposition faite par la Municipalité de Saint-Lazare relativement à la fourniture de ce service devrait être retenue par les municipalités dans le contexte où il s'agit d'une mesure transitoire permettant d'assurer le maintien du service du système Cascade dans l'attente des conclusions d'une étude portant sur la possibilité de régionalisation du service de protection incendie pour l'ensemble ou partie du territoire de la MRC;

ATTENDU qu'un projet d'entente intermunicipale révisée a été préparé pour préciser les services offerts aux municipalités ainsi que les obligations de la Municipalité de Saint-Lazare et des autres municipalités signataires de cette entente;

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par Richard Turgeon

ET RÉSOLU CE QUI SUIVIT :

1. La Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse accepte de signer l'entente intermunicipale révisée régissant l'utilisation et l'entretien d'un système Cascade permettant un approvisionnement en air respirable lors des interventions majeures en incendie selon les conditions apparaissant au projet d'entente intermunicipale daté du 25 mars 2013.

2. Le conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'entente intermunicipale pour et au nom de la municipalité.
Adopté

130428

SOUSSIONS SERVICES D'INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offres pour la fourniture de services d'ingénierie dans le cadre du programme TECQ, taxe d'essence;

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 5 avril 2013;

CONSIDÉRANT que le directeur général, conformément à la réglementation, a procédé à la formation d'un comité de sélection et d'analyse des soumissions;

CONSIDÉRANT que le résultat des soumissions est consigné au procès-verbal de l'analyse des soumissions du 8 avril 2013;

CONSIDÉRANT que BPR infrastructure inc. a obtenu 40.04 points, les Services Exp inc. ont obtenu 38.4 points, les Consultants S.M. inc. 29.6 points, Génivar inc. 28.8 points et Dessau 21.8 points;

Il est proposé par François Audet
appuyé par Richard Turgeon

1. Le conseil désire approuver la recommandation du comité de sélection afin d'accorder le contrat à BPR infrastructure inc. ayant obtenu le meilleur pointage de 40.4 points.

Adopté

130429

CYCLOTHON ÉCOLE L'ÉTINCELLE

CONSIDÉRANT que l'École l'Étincelle organise annuellement un cyclothon dans le but de recueillir des fonds pour les besoins de l'école et pour une activité familiale parent et enfant;

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par Richard Turgeon

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. En vertu du règlement 99-098 «Règlement concernant la sécurité, la paix et le bon ordre dans les endroits publics», le conseil autorise la tenue de l'événement qui aura lieu le 2 juin 2013 selon le trajet établi.

2. Le conseil autorise le versement d'une subvention au montant des frais de location de la salle pour la tenue du cyclothon le 2 juin 2013.

Adopté

130430

ÉCHANGE DE TERRAINS

CONSIDÉRANT que pour la construction de la rue Asselin, il est nécessaire de procéder au réaménagement de terrains pour permettre la construction de ladite rue;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu des discussions entre la municipalité et M. Michel Aubin et M^{me} Pascale Fortier, demeurant au 2613, avenue Royale et qu'il y a eu entente entre les parties et le directeur général;

Il est proposé par François Audet
appuyé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil accepte l'entente pour les échanges de terrains ainsi que les modalités.

2. Le conseil autorise M^e Nathalie Leblond, notaire, à procéder à la rédaction du contrat notarié à intervenir entre les parties;

3. Le conseil autorise le maire ou le maire suppléant et le directeur général à signer le contrat à intervenir entre les parties pour et au nom de la municipalité et à y ajouter toute clause qu'ils jugeront nécessaire pour donner plein et effet à la présente résolution.

Adopté

130431

APPEL D'OFFRES BÉTON

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé un avis à BPR infrastructure inc. pour la conformité des soumissions;

CONSIDÉRANT que BPR infrastructure inc. arrive à la conclusion que les équipements proposés ne sont pas des équivalents;

Il est proposé par Richard Turgeon
appuyé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil rejette les soumissions de Fortier 2000 Ltée datée du 21 mars 2013 au montant 68 465,76 \$ et d'Industrie de Ciment la Guadeloupe inc. datée du 19 mars 2013 au montant de 66 120,22 \$.

2. Le conseil autorise la reprise de l'appel d'offres dans les meilleurs délais.
Adopté

130432

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)

CONSIDÉRANT que les mandats des représentants municipaux de MM. Richard Turgeon et Réjean Lemieux sont échus;

CONSIDÉRANT que la municipalité a également nommé un représentant du milieu, soit M. Charles-Eugène Blanchet et dont le mandat est échu;

Il est proposé par François Audet
appuyé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil désire renouveler les mandats des représentants municipaux de MM. Richard Turgeon et Réjean Lemieux au Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation.

2. Le conseil désire nommer M. Charles-Eugène Blanchet, demeurant au 2785, avenue Royale, à titre de représentant du milieu au Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation.
Adopté

130433

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
NOMINATIONS

CONSIDÉRANT que les mandats des représentants municipaux des MM. Martin Lacasse et Gaétan Esculier sont échus;

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil désire renouveler les mandats de MM. Martin Lacasse et Gaétan Esculier au sein du Comité consultatif d'urbanisme.
Adopté

130434

AJOURNEMENT

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. La présente réunion est ajournée au 29 avril 2013 à 20 h. Il est
20 h 15.

Adopté

Le directeur général

Le maire

Denis Labbé, B. urb.

Martin Lapierre

QUÉBEC

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Séance
ajournée
avril
2013

Séance ajournée des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, MRC de Bellechasse, tenue le 29 avril 2013 au lieu ordinaire des séances du conseil, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Martin Lacasse, maire suppléant
M^{me} Lynda Carrier, conseillère
M. François Audet, conseiller
M. Richard Turgeon, conseiller
M. Réjean Lemieux, conseiller

Sont absents :

M. Martin Lapierre, maire
M. Gaétan Esculier, conseiller

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont également présents M. Denis Labbé, directeur général et M. Nicolas St-Gelais, directeur général adjoint.

130435

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Lynda Carrier
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. La séance ajournée du 10 avril 2013 est rouverte.
Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

130436

SOUMISSIONS
FOURNITURE D'ÉGOUT EN BÉTON

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions pour différentes pièces de béton le 26 avril 2013;

Il est proposé par François Audet
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil rejette toutes les soumissions considérant qu'elles sont non conformes, un des soumissionnaires n'a pas soumissionné sur l'un des items tandis que l'autre n'a pas inclus la résolution d'autorisation pour signer les documents de soumissions et n'a pas joint de garantie de soumission.
Adopté

130437

APPEL D'OFFRES
FOURNITURE D'ÉGOUT EN BÉTON

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à deux appels d'offres pour la fourniture de différentes pièces de béton;

CONSIDÉRANT que le processus répétitif d'appel d'offres a pour effet de retarder le chantier;

CONSIDÉRANT qu'il serait plus facile d'obtenir des soumissionnaires en divisant le contrat en trois parties distinctes;

Il est proposé par François Audet
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise un appel d'offres pour la fourniture d'un regard de type Stormceptor, un appel d'offres pour la fourniture de tuyau de béton isolé ainsi qu'un autre appel d'offres pour la fourniture de différentes pièces de béton.

2. Le conseil autorise le directeur général à accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.
Adopté

130438

ÉCOLE L'ÉTINCELLE
ALBUM DES FINISSANTS

CONSIDÉRANT que les élèves de la 6^e année de l'École l'Étincelle ont demandé une subvention de 150 \$ pour financer leur projet d'album de fin d'année;

CONSIDÉRANT que la demande est prévue au budget;

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise le versement d'une subvention de 150 \$ à l'École l'Étincelle pour la réalisation de l'album des finissants.
Adopté

130439

CLÔTURE

Il est proposé par Richard Turgeon
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. La présente séance est close à 20 h 20.
Adopté

Le directeur général

Le maire suppléant

Denis Labbé, B. urb.

Martin Lacasse
